

PROGRAMME DE FORMATION

Préparation aux responsabilités d'encadrement (Management de groupes - Futurs Responsables) -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des collectivités ainsi que des divers services appelé à exercer, dans un avenir plus ou moins proche, une fonction d'encadrement.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir les fonctions, les rôles et les tâches d'un encadrant.

Identifier et analyser les processus de communication dans les groupes de travail.

Utiliser les outils permettant de mettre en oeuvre un encadrement participatif.

Programme

La communication interpersonnelle et l'animation d'équipe :

- Image de soi et perception sociale.
- La dynamique des groupes (autorité, pouvoir, rôle leadership).
- La prise de décision en groupe.

Les grands courants du management.

Les fonctions à assumer par un responsable d'encadrement :

- De l'organisation à la motivation.
- Méthodologie de l'analyse de fonctions.

L'encadrement participatif et ses outils :

- Notions de diagnostic.
- Méthodologie de la délégation.
- L'entretien d'activité.
- La conduite de réunion.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices et études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.